

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 18 janvier 2021

Contact presse :

06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Coronavirus COVID-19 : Mayotte face à un rebond épidémique

Cette semaine, 455 cas de COVID-19 ont été recensés sur le territoire, contre 276 la semaine dernière. Depuis le début de l'année, la situation sanitaire se détériore de jour en jour avec un nombre de cas et un taux d'incidence en forte augmentation. De surcroît, l'ARS a confirmé ce week-end la présence du variant sud-africain à Mayotte, chez une personne de retour de voyage ; depuis, 3 nouveaux cas ont été détectés sur l'île, tous liés à un déplacement extérieur.

Compte tenu de l'évolution sanitaire et pour faire face à ce rebond épidémique, les autorités sanitaires ont décidé de changer le niveau de vulnérabilité du département passant de modéré à **élevé**. Des mesures préfectorales ont également été prises pour limiter strictement les liaisons maritimes et aériennes internationales, et ce pour une durée de 15 jours.

1/ SITUATION SANITAIRE (du 9 au 15 janvier 2021)

Nombre de cas sur 1 semaine	455
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	162,8
Taux de positivité	13,3 %
Nombre de clusters actifs	11
Nombre de tests réalisés	3 545 (dont 1 383 PCR)
Hospitalisations de patients au CHM	10
dont dans le service de réanimation	2

Depuis le début de l'épidémie :

- **6 789 cas** confirmés de COVID-19 à Mayotte
- **58 décès** (dont 5 à La Réunion suite à des évacuations sanitaires)

2/ Présence du variant sud-africain à Mayotte

Suite aux prélèvements adressés par l'ARS à l'Institut Pasteur de Paris la semaine dernière, **4 cas** du variant SARS-CoV-2 **501.V2** (*variant sud-africain*) ont été détectés à Mayotte. Les personnes concernées ont vraisemblablement contracté le virus lors d'un voyage récent dans l'Océan Indien.

Sans attendre les résultats, l'ARS a mis tout en œuvre pour s'assurer que ces personnes respectent l'isolement afin de stopper les chaînes de contamination ; la famille proche et l'entourage ont également été dépistés. Actuellement, les investigations continuent pour identifier l'ensemble des cas contacts.

Selon l'OMS, ce nouveau variant sud-africain serait plus contagieux que le virus présent depuis mars dernier mais n'engendrerait pas de formes plus sévères. Il toucherait davantage les jeunes qui développent souvent une forme bénigne de la maladie mais aussi, logiquement, plus de personnes âgées et déjà malades, au risque de développer des formes graves voire fatales de la COVID-19.

La prévisible accélération de l'épidémie nécessite donc une vigilance accrue et un respect renforcé des mesures d'isolement en cas de symptômes ou de cas de COVID-19 dans l'entourage, d'où l'importance de se faire dépister au moindre signe ou en cas de doute !

3/ Modalités de circulation des voyageurs

Face à l'apparition des variants de SARS-CoV-2, les modalités de circulation de voyageurs entre Mayotte, La Réunion et la métropole font l'objet d'un contrôle renforcé sans rompre le lien entre les territoires, et ce pour une durée de 15 jours minimum :

- Les voyageurs de plus de onze ans doivent justifier d'un **test PCR négatif** de – de 72h pour se rendre à La Réunion ou en métropole (**les tests antigéniques ne sont plus autorisés pour voyager**)
- Les déplacements ne sont autorisés que s'ils sont justifiés par un **motif impérieux** d'ordre personnel ou familial, un motif impérieux de santé relevant de l'urgence ou un motif professionnel ne pouvant être différé.
- Les voyageurs doivent présenter une **attestation sur l'honneur** d'absence de symptômes à travers laquelle ils s'engagent à s'isoler durant les 7 jours suivant leur arrivée et à réaliser un test PCR à l'issue.

Les lieux de dépistage pour les voyageurs se trouvent :

- ⇒ **Au centre de prélèvement / dépistage à l'aéroport de Mayotte**
De 07h à 18h le mardi, jeudi et dimanche - SANS RENDEZ-VOUS
- ⇒ **Au centre COVID du Laboratoire MAYBIO à Kaweni**
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 SANS RENDEZ-VOUS

Ils ne doivent pas se présenter au CHM, dont les capacités d'analyse sont prioritairement dédiées aux personnes malades et aux cas contacts adressés par l'ARS.

Les voyageurs doivent se présenter au lieu de dépistage muni de **leurs billets d'avion, d'un masque, de leurs cartes d'identité et d'un stylo**. L'ARS recommande à chacun de bien se laver les mains à l'eau et au savon avant de venir au centre de dépistage et au retour à domicile afin de ne pas contribuer à diffuser le virus.